

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 janvier 2022 à 20 heures

L'an deux mille vingt-deux le 6 janvier à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance privée (contrainte sanitaire COVID 19) sous la présidence de M Jean OTHAX, Maire.

Etaient présents : OTHAX Jean, JOUANINE Marie-Hélène, DOMENGE Éric, BLAYE-FELICE Jean-Claude, PETITBENOIT Valérie, PORODO Claudine, LOUSTAU MERICAM Cathy, BOITEAU Marie, RANGOTTE Pierre, DUPLEIX Brice, PEDESERT Audrey, Christophe VICENTE

Excusés : Gilles PONS, Pierre CALANDRA, CORMY Céline, Valérie PETITBENOIT.

ORDRE DU JOUR :

❖ RESTRUCTURATION ECOLE : APS

Mr Éric DOMENGE présente l'Avant Projet Sommaire présenté par l'architecte.
Le Conseil Municipal valide l'APS et à la fin du mois l'architecte réalisera l'avant projet détaillé.

❖ SUBVENTION « DEVELOPPEMENT DURABLE DEPARTEMENT

Notification de la subvention accordée par le Département pour les travaux de l'Ecole : 15% pour une dépense de 1529000 € H.T soit : 229.350 €

Un rendez-vous va être prit avec Monsieur DIOP pour faire le point sur les subventions attendues : DETR et DSIL.

❖ TRAVAUX VOIRIE RUE DES MESANGES

Le Conseil Municipal valide le devis présenté par l'entreprise DESPAGNET pour la réalisation de l'impasse des Mésange 36 698.07 € HT et 44 037.68 TTC

❖ PRESENTATION PROJET CRECHE (MAM)

Monsieur le Maire informe au Conseil qu'il a reçu des personnes intéressées par un projet de crèche. Plusieurs sites pourraient être envisagés : Maison Laurencine, Centre Commerçant.

❖ GESTION DIFFERENCIEE : FEUILLE DE ROUTE

❖ REMPLACEMENT SURVEILLANCE CANTINE

Un nouveau contrat a été signé pour le poste d'agent chargé de la surveillance de la cantine du 10 janvier au 08 juillet 2022, 13 heures hebdomadaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Jean OTHAX